

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION
DU LOCAL DU PREAU DE L'ECOLE
A LA SOCIETE DE CHASSE « LE COQ DE BRUYERE »****Entre**

La commune de Villard Saint Pancrace, représentée par son Maire en exercice, M. Sébastien FINE, dénommée ci-après le bailleur.

D'une part,

Et

La Société de Chasse de Villard St Pancrace « Le Coq de Bruyère », représentée par son Président, Monsieur Guillaume MICHELON, dénommée ci-après le preneur.

D'autre part.

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet

Le bailleur met à la disposition du preneur, le local situé sous le préau de l'école de la commune, sise 12 rue de l'école.

Article 2 : Destination

Le preneur déclare que le bien mis à disposition sera utilisé exclusivement pour les activités de l'association, à savoir : Permanences « Plan de Chasse ».

Article 3 : Durée

La présente convention est conclue pour la période de 10 ans à partir de la date de signature de la présente convention.

Article 4 : Prix

La mise à disposition du local est consentie à titre gratuit.

Article 5 : Dispositions particulières.

- L'association « Le coq de bruyère » aura la charge de l'entretien et du nettoyage. A défaut, la commune se chargera d'y procéder aux frais du preneur.
- Les matériaux nécessaires aux travaux d'aménagement du local seront pris en charge par la mairie et les travaux seront réalisés par les membres de l'association. Cependant, l'achat du mobilier sera à la charge de l'association. (plonge, meubles, découpe...)
- La capacité de la salle est limitée à personnes.
- Les dégradations constatées seront à la charge de l'association.

.../...

AR PREFECTURE

005-210501839-20210317-2021_037-DE

Regu le 19/03/2021

Article 6 : Assurances

Le preneur souscrira toutes les polices d'assurances nécessaires pour garantir sa responsabilité locative liée à l'utilisation du local situé sous le préau de l'école.

Il devra pouvoir justifier à tout moment de l'existence de telles polices d'assurance et de leur paiement.

A Villard St Pancrace, le

Le Président,

Guillaume MICHELON

A Villard St Pancrace, le

Le Maire,

Sébastien FINE

Local mis à disposition de l'association

